



Monsieur François-Xavier PRIOLLAUD
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
19 rue Pierre Mendès France
CS 10621
27406 LOUVIERS Cedex

EVREUX, le 27 juin 2025

DIF/N° 165-2025/IGA/IGA
Objet : LOUVIERS – Domaine de la Forêt
VEFA – 26 LOGEMENTS COLLECTIFS
Affaire suivie par Isabelle Gardon
☎ 02.32.38.82.27 ✉ isabelle.gardon@monlogement27.fr

Monsieur le Maire,

Lors de sa réunion du 09 décembre 2024, votre Conseil Municipal a donné un avis favorable à la garantie de prêts :

- PLAI d'un montant total de 476.673 € à hauteur de 20 %, soit 95.335 €,
- PLUS d'un montant total de 1.895.617 € à hauteur de 10 % soit 189.562 €,
- PLS d'un montant total de 1.268.885 € à hauteur de 10 % soit 126.889 €.

Je vous remercie pour ces garanties.

Le Conseil Départemental a donné un accord de principe à hauteur de 20 % des prêts PLUS et PLS lors de son CAGE du 12 avril 2024.

Seine Eure Agglomération devait garantir à hauteur de 80 % les prêts PLAI et 70 % les prêts PLUS et PLS. La quotité de garantie de 80 % pour les prêts PLAI est maintenue. Toutefois, Seine Eure Agglomération a souhaité ramener à 50% la quotité des prêts PLUS et PLS.

En conséquence, pour me permettre de finaliser le dossier de demande de prêt, il me serait agréable que la Ville de Louviers puisse garantir le solde, soit 30 %, en lieu et place des 10 % initiaux, sur les contrats CDC destinés à financer les logements :

- PLUS, soit 568.685 €
- PLS, soit 380.666 €.





La quotité de 20% des emprunts PLAI reste inchangée pour votre collectivité.

Une fois les contrats de la CDC obtenus, je vous inviterai à délibérer définitivement au vu des contrats émis.

Vous remerciant par avance de la bienveillante attention que vous réserverez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice Administrative et Financière


Carine Meunier

P. J. : Plan de financement avec répartition des quotités garanties

